

Gestion budgétaire et projets artistiques (2)







Volume horaire



Période de l'année Semestre 3

En bref

- > Langue(s) d'enseignement: Français
- > Ouvert aux étudiants en échange: Non

Présentation

DESCRIPTION

Ce cours a pour objectif de renforcer la capacité des étudiant es à gérer un projet culturel ou artistique. Des cas pratiques seront proposés, pour apprendre à construire des outils de gestion budgétaire analytique et de suivi de trésorerie, à lire des documents comptables, et à comprendre les articulations entre ces logiques complémentaires. Le cours visera aussi à l'acquisition ou la consolidation de connaissances liées à l'administration des entreprises artistiques et culturelles, notamment : aspects juridiques et fiscaux, dialogue social, spécificités de la gestion associative, spécificités du spectacle vivant.

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Gestion budgétaire et projets artistiques (2)

Cours Magistral

24h

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation